

ÉTATS FINANCIERS 2025



SOMMAIRE

Bilan pour l'exercice (avec comparatif 2024).....	03
Compte d'exploitation pour l'exercice (avec comparatif 2024)	04
Tableau sur la variation du capital.....	05
Annexe aux comptes annuels pour l'exercice.....	06
Contribution 2025 des bailleurs (par projet et activité de la FICD) ..	12-13
Rapport de la fiduciaire	14

FÉDÉRATION INTERJURASSIENNE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT

BILAN POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent

En francs suisses

ACTIF (EN CHF)	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Liquidités	10	114 822,09	129 441,04
Débiteurs et autres créances	11	4 711,25	10 891,50
Provision pour pertes sur débiteur	12	-650,00	-1 250,00
Fonds à recevoir	13	46 000,00	46 000,00
Compte de régularisation des actifs	14	4 154,50	4 074,10
Total actifs circulants		169 238,84	189 156,64
Immobilisations corporelles - informatique		1,00	1,00
Immobilisations financières - P. soc. Raiffeisen		200,00	200,00
Total actifs immobilisés		201,00	201,00
TOTAL ACTIF		169 238,84	189 357,64

PASSIF (EN CHF)	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Dettes résultants de livraison et de prestation	15	0,00	0,00
Autres dettes à court terme		0,00	15 300,00
Compte de régularisation des passifs	17	7 756,55	5 559,35
Engagements à court terme		7 756,55	20 859,35
Fonds affectés aux projets des membres de la FICD	16	120 109,55	131 909,47
Capital lié	18	5 382,15	598,23
Capital libre		35 990,59	35 990,59
Capital de l'organisation		35 990,59	35 990,59
TOTAL DU PASSIF		169 238,84	189 357,64

FÉDÉRATION INTERJURASSIENNE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent

En francs suisses

COMPTE DE RÉSULTAT (EN CHF)	Notes	31.12.2025	31.12.2024
Donations reçues		1 541,45	5 807,80
- Dont libres	5	1 541,45	5 807,80
Contribution du secteur public	4	658 317,60	696 995,00
- Dont affectées	PAGE 5	447 237,90	504 570,00
- Dont libres		211 079,70	192 425,00
Cotisations des membres	5	6 200,00	7 400,00
Total des produits d'exploitation		666 059,05	710 902,80
Charges de projets	6 + 7	-637 550,36	-657 193,59
Charges d'information et sensibilisation	6 + 8	-4 377,87	-26 144,43
Charges administratives	6 + 9	-31 041,37	-70 526,08
Total des charges d'exploitation		-672 969,60	-753 864,10
Résultat d'exploitation avant variation des fonds		-6 910,55	-43 661,30
Variation du fonds de projets	16	11 799,92	23 421,60
Résultat d'exploitation après variation des fonds		4 889,37	-20 239,70
Résultat financier		-105,45	-104,51
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)		4 783,92	-20 344,21
Allocations / Utilisations			
Fin. départ pour nouv. projets		4 783,92	0
		0,00	0,00

FÉDÉRATION INTERJURASSIENNE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL ET DU FONDS DE PROJETS

	État 01.01	Allocation	Transfert interne	Utilisation	Allocation résultat 2025	Total variation	État 31.12
Fonds affectés aux projets des membres de la FICD							
Dir. du dév. et coop. (DDC)	37 586,20	86 117,90		-92 103,90		-5 986,00	31 600,20
Rép. et canton du Jura	56 345,75	211 600,00	3 436,25	-231 779,10		-16 742,85	39 602,90
Canton de Berne	23 547,52	146 520,00	164,75	-129 385,82		17 298,93	40 846,45
Communes	13 200,00	- 3 000,00	0,00	-9 370,00		-6 370,00	6 830,00
FICD	1 230,00	0,00	0,00	0,00		0,00	1 230,00
Total des fonds affectés	131 909,47	447 237,90	3 601,00	-462 638,82		-11 799,92	120 109,55
Capital de l'organisation							
<i>Capital lié</i>	<i>598,23</i>				<i>4 783,92</i>		<i>5 382,15</i>
Fin. départ pour nouv. projets	598,23				4 783,92		5 382,15
<i>Capital libre</i>	<i>35 990,59</i>						<i>35 990,59</i>
Total capital de l'organisation	36 588,82						41 372,74

.....

FÉDÉRATION INTERJURASSIENNE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

En francs suisses

1. Présentation

Depuis 1994, la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (ci-après : FICD) rassemble des organisations actives dans les domaines du développement et de la coopération basées dans le canton du Jura, le Jura bernois et la Bienne francophone. Ses associations-membres mènent des projets en Afrique, Asie, Amérique latine et Europe de l'Est. 13 communes sont également membres soutien de la FICD.

La FICD est constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Ses buts :

- Favoriser les échanges et la solidarité entre ses membres
- Soutenir financièrement les projets de ses membres
- Informer le public, les bailleurs de fonds et ses membres des opérations engagées
- Participer à l'information sur les problèmes d'entraide et de développement

Son siège est à Delémont.

2. Principes

2.1 Généralité

Les états financiers de la FICD ont été établis conformément aux statuts de la FICD, aux dispositions applicables du Code Civil (article 69a) et du Code des obligations, et aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6 et RPC 21).

Le comité a arrêté les comptes annuels de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement au 26.02.2026.

2.2 Principes d'évaluation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des éventuelles corrections de valeur. Les immobilisations sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements cumulés. Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les titres sont évalués à la valeur de marché ou à la meilleure estimation possible obtenue en fin d'année.

2.4 Reconnaissance du revenu

Dons et libéralités

Les dons et libéralités sont reconnus dans le compte d'exploitation, dès lors qu'ils sont définitivement acquis par la FICD. Ils sont considérés comme des fonds libres, sauf restriction particulière stipulée par le donateur. Lorsque le donateur a émis le

souhait de voir un don ou une libéralité affectée à une cause particulière, celui-ci est considéré comme un fonds affecté.

Les fonds affectés qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous une rubrique distincte au bilan.

Fonds institutionnels publics

Les recettes provenant de contrats de financement signés entre des bailleurs de fonds et la FICD sont comptabilisées en revenu l'année où sont encourues les dépenses financées.

Les montants contractés ou reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui le seront dans les années à venir sont enregistrés sous la rubrique « Fonds affectés aux projets des membres de la FICD ».

3. Rapport de performance

Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, la FICD établit un rapport de performance qui est intégré au rapport d'activités. Le rapport d'activités est approuvé par l'assemblée générale.

4. Contributions du secteur public

La FICD reçoit des contributions de la Direction du développement et de la coopération - DDC (CHF 257'000). Ce montant a été versé en totalité en 2025. Le canton de Berne a financé des projets de coopération au développement à hauteur de CHF 146'520. Un montant qui complète la ligne budgétaire de CHF 20'000 accordée par le canton de Berne à la FICD pour ses activités.

En 2025, la RCJU a versé 80 % du montant de la contribution 2025, soit CHF 184'000. Le solde restant de CHF 46'000 est inscrit au bilan 2025 des comptes de la fédération (fonds à recevoir). Il sera versé en 2026 après réception des rapports finaux de la FICD.

La contribution de la commune de Delémont au Fonds de projets a diminué de 75 %, passant de CHF 12'000 annuel à CHF 3'000. Le solde de cette ligne (CHF 1'797,60) représentant les cotisations reçues des 13 communes membres soutiens.

	2025	2024
Dir. du dev. et la coopération (DDC)	257'000.00	287 300,00
Canton du Jura	230'000.00	230 000,00
Canton de Berne	166'520.00	166 520,00
Communes	4'797.60	13 175,00
	658'317.60	696 995,00

5. Autres produits

Il s'agit des fonds mobilisés par la FICD pour le financement de ses activités. Cela comprend notamment les cotisations des organisations membres de la Fédération.

	2025	2024
Autres recettes	1 541,45	5 807,80
Cotisations des membres	6 200,00	7 400,00
	7 741,45	13 207,80

6. Charges de personnel

La FICD a disposé de 1.6 EPT jusqu'au 31 mars 2025, puis de 1.3 EPT à partir du 1^{er} avril 2025 :

- Secrétaire générale : 80 % (100 % dès le 01.04.2025)
- Assistante administrative : 50 % (jusqu'au 31.3.2025)
- Chargé de projets : 30 %

D'un point de vue analytique, les charges de personnel sont réparties sur les différents axes stratégiques de la fédération. En 2025, le taux de travail des missions du secrétariat a été réparti selon une nouvelle grille, avec notamment l'ajout de l'axe stratégique lié au travail en commune du FEDERESO.

Il est à relever que le travail administratif 2024 comprenait la contribution de la FICD au poste de coordinatrice du FEDERESO (CHF 2'800). En 2025, ce montant est intégré (CHF 2'919) dans sa totalité à la rubrique « Travail en commun : FEDERESO ».

	2025	2024
Assurance qualité des projets par la formation (60 % du temps de travail)*	-111 840,59	-70 370,25
Un soutien à des projets de qualité (18 %*)	-33 552,18	-56 720,93
Travail en commun : FEDERESO (13 %*)	-24 232,13 - 2919.00	0,00
Sensibilisation : public, jeunes écoles, politiques (2 %*)	-3 728,02	-17 703,57
Travail administratif (7 %*)	-13 048,07	-48 264,92
* clé de répartition du temps de travail du secrétariat de la FICD.	-189 319,98	-193 059,68

7. Charges de projets

La rubrique « Evaluation et suivi des projets » concerne le travail de la Commission technique relatif à l'analyse des projets (CHF 2'100,00) reçus de la part des associations membres de la FICD.

	2025	2024
Evaluation et suivi des projets	-2 100,00	-2 610,80
Contr. directes aux projets	-462 474,07	-527 491,60
Charges de personnel	-111 840,59	-127 091,19
	-576 414,66	-657 193,59

8. Charges d'information et sensibilisation

	2025	2024
Commission d'information	-600,00	- 400,00
Site Internet	-49,85	-29,80
Participation campagne FEDERESO	0,00	-200,00
Campagne de sensibilisation	0,00	-3 504,56
30e anniversaire de la FICD	0,00	-4 306,50
Charges de personnel	0,00	-17 703,57
	-649,85	-26 144,43

9. Autres charges administratives

Les charges administratives comprennent l'ensemble des postes qui permettent le bon fonctionnement de la FICD.

On y retrouve donc les frais de bureau, les frais de fonctionnement des différentes instances de la fédération et les charges de personnel relatif à cette mission.

	2025	2024
Charges de personnel	-13 048,07	-48 264,92
Frais de déplacements / repas	-1 514,75	0,00
Frais administratifs divers	-740,55	-6 794,66
Assurances	-1 344,00	-1 344,00
Loyer	-6 960,00	-9 180,00
Comité et assemblée générale	-1 124,40	-580,00
Comptabilité	-6 000,00	-4 000,00
Frais Graphax	-309,60	-362,50
	-31 041,37	-70 526,08

10. Liquidités

Soldes disponibles sur les comptes bancaires de la FICD.

	2025	2024
Caisse	200.00	0.00
Compte Raiffeisen	114 622,09	129 441,04
	114 882,09	129 441,04

11. Débiteurs et autres créanciers

Somme de diverses factures et prestations en attente de paiement en faveur de la FICD.

12. Provision pour pertes sur débiteur

Au regard de certaines cotisations des années précédentes non encore perçues, une provision existe pour couvrir ce risque. En 2025, cette provision a été utilisée pour couvrir l'abandon des cotisations de l'association Monde de Couleurs en proie à des difficultés financières suite à l'organisation de la dernière édition de son festival.

13. Fonds à recevoir

La contribution liée aux projets de coopération et de développement de la République et Canton du Jura 2025 n'a pas été versée dans sa totalité. Il reste un solde de 20 % à recevoir.

14. Compte de régularisation des actifs

Il s'agit des factures reçues en 2025 qui concernent l'exercice 2026. Elles concernent principalement les primes 2026 de la Bâloise (responsabilité civile, LAA, etc.).

15. Dettes

Il s'agit des factures de fournisseurs reçues en 2025 qui seront payées en 2026.

On distingue ici, les créances courantes :

- Les dettes résultants de livraison et de prestations (factures imprimeurs, et autres factures courantes)
- Les factures liées aux projets



le Fonds
ion
ment
ation
des
ies

Beatrice Schuler



Atelier consacré à la recherche de
fonds, animé par Béatrice Schuler,
membre de la Commission technique
de la FICD. Assemblée générale du 20
novembre 2025 ©FICD.ch

16. Fonds affectés aux projets des membres de la FICD

Cette rubrique contient les fonds affectés aux projets des membres de la FICD par les contributeurs publics et soumis à une restriction d'utilisation. La variation total du fonds affectés des projets est de **CHF 11 799,92** (voir détail du calcul en page 11).

Le détail des soldes ouverts par bailleur et par projet est présenté en pages 12 et 13.

Fonds affectés projets DDC	2025	2024
Contribution 2025	22 600,00	0,00
Contributions antérieures	9 000,20	37 586,00
Totaux	31 600,20	37 586,00

Fonds affectés projets cant. Jura	2025	2024
Contribution 2025	35 431,40	0,00
Contributions antérieures	4 171,50	56 345,75
Totaux	39 602,90	56 345,75

Fonds affectés projets cant. Berne	2025	2024
Contribution 2025	40 846,45	0,00
Contributions antérieures	0,00	23 547,52
Totaux	40 846,45	23 547,52

Fonds affectés projets Communes	2025	2024
Contribution 2025	3 000,00	0,00
Contributions antérieures	3 830,00	13 200,00
Totaux	6 830,00	13 200,00

Attribution du solde de CHF 4 783,92

Le bénéfice de CHF 4 783,92 est attribué. à la rubrique Financement de départ pour nouveaux projets.

17. Comptes de régularisation du passif

Les comptes de régularisation du passif concernent les factures reçues et payées en 2026 mais à comptabiliser dans l'exercice 2025, principalement les frais de révision 2025).

18. Capital lié

	2025	2024
Fin. de départ pour nouveaux projets	5 382,15	598,23
Totaux	5 382,15	598,23

CONTRIBUTION 2025 DE LA DDC

La contribution 2025 de la DDC d'un total de CHF 257'000 représente 38.19 % de charges totales (après variation des fonds et déduction des frais financiers) imputables de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement.

19. Détails de l'utilisation des contributions 2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR BAILLEURS (EN CHF)	Totaux	Canton du Jura	Canton de Berne	Direction du dév. et de la coopération	COMMUNES	FICD
Recettes	666 059,05	230 000,00	166 520,00	257 000,00	4 797,60	7 741,45
Charges de projets (évaluation, suivi, qualité)	-114 372,99	-14 963,75	-4 588,92	-94 820,32	0,00	0,00
Contributions directes aux projets	-462 474,07	-231 779,10	129 221,07	-92 103,90	-9 370,00	0,00
Activités FEDERESO et pôle de référence	-60 703,30	0,00	0,00	-60 703,30	0,00	0,00
Information et sensibilisation	-4 377,87	0,00	-4 377,87	0,00	0,00	0,00
Charges administratives	-31 041,37	0,00	-11 033,21	-15 358,48	-1 797,60	-2 852,08
Total des charges d'exploitation	-672 969,60	-246 742,85	-149 221,07	-262 986,00	-11 167,60	-2 852,08
Résultat d'exploitation avant variation	-6 910,55	-16 742,85	17 298,93	-5 986,00	-6 370,00	4 889,37
Variation des fonds	11 799,92	16 742,85	-17 298,93	5 986,00	6 370,00	0,00
Résultat d'exploitation après variation	4 889,37	0,00	0,00	0,00	0,00	4 889,37

VARIATION DU FONDS DE PROJETS PAR BAILLEURS (EN CHF)	Totaux	Canton du Jura	Canton de Berne	Direction du dév. et de la coopération	COMMUNES	FICD (activités)
Dissolution Projets	462 474,07	231 779,10	129 221,07	92 103,90	9 370,00	0,00
	462 474,07	231 779,10	129 221,07	92 103,90	9 370,00	0,00
Attribution projets affectés année en cours	-447 237,90	-211 600,00	-146 520,00	-86 117,90	-3 000,00	0,00
Réaffectation projets affectés ann. précédentes	-3 436,25	-3 436,25	0,00	0,00	0,00	0,00
	-450 674,15	-215 036,25	-146 520,00	-86 117,90	-3 000,00	0,00
Variation du fonds de projets	-11 799,92	16 742,85	-17 298,93	5 986,00	6 370,00	0,00

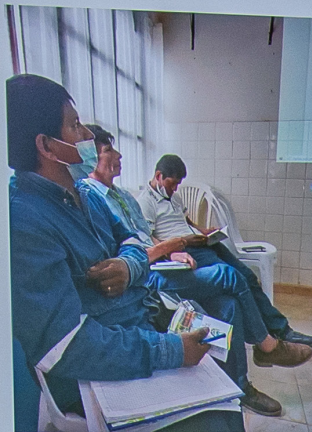
Tableau de variation des fonds par projets et par bailleurs

NO PROJET	ASSOCIATION	RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA				CANTON DE BERNE				DIR. DU DÉV. ET DE LA COOPÉRATION (DDC)				COMMUNES			
		OUVERT	PAIEMENTS*	AUGM./DIM.	SOLDE	OUVERT	PAIEMENTS*	AUGM./DIM.	SOLDE	OUVERT	PAIEMENTS*	AUGM./DIM.	SOLDE	OUVERT	PAIEMENTS*	AUGM./DIM.	SOLDE
Engagements conbrib. précédentes		56 345,75	-55 610,50	3 436,25	4 171,50	23 547,52	-25 222,85	1'675,35	0,00	37 586,20	-28 586,00	0,00	9 000,20	13 200,00	-9 370,00	0,00	3 830,00
IV-2021	Jura-Afrique V																
IX-2021	Sinzénou II	2 490,00	-2 490,00		0,00					2 490,00	-2 490,00		0,00				
III-2022	Institut Agric. d'Obala III					25 222,85	-25 222,85		0,00								
II-2023	Espoir pour Eux II									3 840,00			3 840,00				
IV-2023	Fondation SEMRA+ VI	735,25		3 436,25 ⁽¹⁾	4 171,50								3 828,50				3 828,50
V-2023	Jura-Afrique VI	15 648,10	-15 648,10		0,00												
VI-2023	Gotadeagua II									3 700,00	-3 700,00		0,00				
VII-2023	Congo.Ju III	22 971,00	-22 971,00		0,00					2 297,00	-2 297,00		0,00				
I-2024	ASS UDM II	1 040,00	-1 040,00		0,00					2 310,00	-2 310,00		0,00				
III-2024	Actions-Puit II	500,00	-500,00		0,00					500,00	-500,00						
IV-2024	Espoir pour Eux III	1 700,00	-1 700,00		0,00												
V-2024	GotadeAgua III									1 800,00	-1 800,00		0,00				
I-2025	Fond, Av Madagascar VI									255,00	-255,00		0,00	9 370,00	-9 370,00		0,00
II-2025	FRI V									4 250,20							
III-2025	ASS UDM III ⁽²⁾	11 261,40	-11 261,40		0,00					7 044,00	-7 044,00		0,00				
VI-2025	Jura-Afrique VII ⁽²⁾									9 100,00	-8 190,00		910,00				
	Correction / réattribution					- 1'675,35		1'675,35	0,00					1,50			1,50
Engagements contributions 2025		211 600,00	-176 168,60	0,00	35 431,40	146 520,00	-103 998,22	-1 675,33	41 092,78	86 117,90	-63 517,90	0,00	22 600,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
I-2021	Gbonele					26 520,00	-26 520,00		0,00								
IV-2023	Fondation Semra VI	3 500,00			3 500,00												
V-2023	Jura-Afrique VI	30 000,00	-22 500,00		7 500,00					14 351,90	-6 851,90		7 500,00				
IV-2025	MET IV					32 500,00	-32 500,00		0,00								
VI-2024	Nouvelle Planète VII	30 000,00	-27 000,00		3 000,00												
I-2025	Fondation Avenir Mad	25 365,00	-25 365,00		0,00					26 010,00	-19 910,00		6 100,00				
II-2025	FRI V	81 000,00	-81 000,00		0,00	87 500,00	-44 978,22	-1 675,33	40 846,45	10 000,00	-10 000,00		0,00				
III-2025	ASS UDM III	7 613,60	-7 613,60		0,00					8 756,00	-8 756,00		0,00				
IV-2025	Jura-Afrique VII	9 100,00	-8 190,00		910,00												
V-2025	InterAgir III	17 500,00			17 500,00					9 000,00			9 000,00				
VII-2025	Actions-Puits	7 521,40	-4 500,00		3 021,40					18 000,00	-18 000,00		0,00	3 000,00			3 000,00
Soldes finaux au 31.12.2025 (contribution totale)					39 602,90				40 846,45				31 600,20				6 830,00

⁽¹⁾ Réaffectation du montant à la suite de rapport final du précédent projet de la Fondation SEMRA^{PLUS}.

⁽²⁾ Le contrat avec le Groupe Nicaragua (II-2024) ayant été annulé en raison de la situation politique au Nicaragua, le montant de CHF 16 144,00 à été réattribué aux contrats 2025-III et 2025-VI (Contribution DDC 2024).

Conférence *Alliances citoyennes*
contre la corruption de Coraline Kaempf.
association Comundo.
À l'occasion de CIP-Solidaire,
le 18 mai 2025 ©FICD.ch



- Informer et former les
Sociaux sur la communica
importance
- réflexion interne sur s



Et tester des méthodes
qui ne fonctionneront
pas toujours...



cip

RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE

COMPTES 2025 DE LA FÉDÉRATION INTERJURASSIENNE DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée Générale de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement – FICD, Delémont

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau sur la variation du capital et fond de projets, annexe, tableau de variation des fonds par projets et par bailleurs de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement – FICD pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Forvis Mazars SA

Jean-Christophe Bodez
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 17 mars 2026

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau sur la variation du capital et fond de projets, annexe, tableau de variation des fonds par projets et par bailleurs)



17 mars 2026

Fédération interjurassienne de coopération et de développement

Secrétariat · Rue de l'Hôpital 24 · 2800 Delémont · Tél. +41 32 422 88 36 · info@ficd.ch

www.ficd.ch